

The background of the slide is a blurred photograph of a large, light-colored building with a prominent dark steeple, likely a school or institutional building. The building is situated behind a wide, green lawn. The sky is a pale blue with some light clouds. The overall scene is bright and clear, suggesting a sunny day. The text is overlaid on a yellow rectangular box in the center of the image.

Document explicatif projets de règlements
nos 437-55 et 515-8

**Projet de règlement
no 437-55 modifiant le
Règlement de zonage no 437**

Projet de règlement no 437-55 modifiant le Règlement de zonage no 437

- Modification visant à permettre les projets intégrés
- Ajout définition projet intégré
- Ajout de dispositions pour l'encadrement des projets intégrés résidentiels (la construction d'habitations regroupées en projet intégré comportant, sur un même terrain ou sur des parties privatives, plusieurs bâtiments et une utilisation commune d'espaces extérieurs, services ou équipements en commun)
- Norme exigeant un espace à rebuts dans un projet intégré (AJOUT)
- Norme exigeant la plantation d'un arbre par case de stationnement dans un projet intégré (AJOUT)
- Ajout de dispositions pour l'encadrement des projets intégrés commerciaux (la construction d'édifices commerciaux regroupés en projet intégré comportant, sur un même terrain, plusieurs bâtiments et une utilisation commune d'espaces extérieurs, services ou équipements en commun)

**Projet de règlement
no 515-8 modifiant le
Règlement sur les plans
d'implantation et d'intégration
architecturale
(PIIA)**

Projet de règlement no 515-8 modifiant le Règlement sur les PIIA no 515

- Ajustement du coût d'une demande relative à un projet de lotissement de 25\$ à 200\$. (AJOUT)
- Clarifier dans quelles conditions un projet qui modifie la forme, le gabarit, la hauteur ou la superficie d'un bâtiment principal ou accessoire est assujéti à une demande de PIIA;
- Ajout de normes applicables aux projets intégrés résidentiels.